

corresponde exactement aux accords intervenus avec votre vendeur.

Pourquoi ce questionnaire?



QUESTIONNAIRE ACQUEREUR (terrain)

Nous vous remercions de nous le retourner complète lors de l'ouverture du dossier. -Votre situation professionnelle - A- Pour les personnes mariées, merci de préciser le pays du lieu du premier domicile conjugal avant mariage :	Il nous permet également de vous conseiller et vous assister utilement sur juridiques de votre acquisition et la comptabilité du bien que vous souhaite vos projets.	z acheter avec		
A- Pour les personnes mariées, merci de préciser le pays du lieu du premier domicile conjugal avant mariage: B- êtes-vous commerçant, artisan ou dirigeant de société? C- Etes-vous en état de redressement judiciaire, liquidation des biens? C- Etes-vous saisi la commission de surendettement des particuliers? OUI / NON -Les modalités juridiques de votre acquisition - A- Réalisez-vous l'acquisition en votre nom? OUI / NON B- Souhaitez-vous faire l'acquisition par le biais d'une société? OUI / NON C- Faites-vous le présent achat dans le but de revendre? OUI / NON -Votre financement - A- Souscrivez-vous un prêt? OUI / NON Montant: Taux: Durée: B- Si vous êtes mariés, l'un d'entre vous utilise-t-il des fonds personnels? OUI / NON Ces fonds peuvent provenir d'une donation, d'une succession, d'économies dont il disposait avant le mariage, d'un bien personnel C- Quelles sont les proportions d'acquisition? (ex: Mr 50 % - Mme 50 %) -Vos projets - A- A quel usage est destiné le bien? Résidence principale / Locatif	Nous vous remercions de nous le retourner complété <u>lors de l'ouverture du dossier.</u>			
Si oui, merci de joindre un justificatif de votre immatriculation au RCS C- Etes-vous en état de redressement judiciaire, liquidation des biens? D- Avez-vous saisi la commission de surendettement des particuliers? -Les modalités juridiques de votre acquisition - A- Réalisez-vous l'acquisition en votre nom? -Les modalités juridiques de votre acquisition - A- Réalisez-vous l'acquisition par le biais d'une société? OUI / NON B- Souhaitez-vous faire l'acquisition par le biais d'une société? OUI / NON C- Faites-vous le présent achat dans le but de revendre? -Votre financement - A- Souscrivez-vous un prêt? OUI / NON Montant : Durée: B- Si vous êtes mariés, l'un d'entre vous utilise-t-il des fonds personnels? OUI / NON Ces fonds peuvent provenir d'une donation, d'une succession, d'économies dont il disposait avant le mariage, d'un bien personnel C- Quelles sont les proportions d'acquisition? (ex: Mr 50 % - Mme 50 %) -Vos projets - A- A quel usage est destiné le bien? Résidence principale / Locatif	A- Pour les personnes mariées, merci de préciser le pays du lieu du premier domicile			
-Les modalités juridiques de votre acquisition - A- Réalisez-vous l'acquisition en votre nom ? B- Souhaitez-vous faire l'acquisition par le biais d'une société ? OUI / NON C- Faites-vous le présent achat dans le but de revendre ? OUI / NON -Votre financement - A- Souscrivez-vous un prêt ? OUI / NON Montant : Taux: Durée: B- Si vous êtes mariés, l'un d'entre vous utilise-t-il des fonds personnels ? OUI / NON Ces fonds peuvent provenir d'une donation, d'une succession, d'économies dont il disposait avant le mariage, d'un bien personnel C- Quelles sont les proportions d'acquisition ? (ex: Mr 50 % - Mme 50 %) -Vos projets - A- A quel usage est destiné le bien ? Résidence principale / Locatif	Si oui, merci de joindre un justificatif de votre immatriculation au RCS C- Etes-vous en état de redressement judiciaire, liquidation des biens?	OUI / NON		
A- Réalisez-vous l'acquisition en votre nom ? B- Souhaitez-vous faire l'acquisition par le biais d'une société ? C- Faites-vous le présent achat dans le but de revendre ? OUI / NON -Votre financement - A- Souscrivez-vous un prêt ? OUI / NON Montant :	D- Avez-vous saisi la commission de surendettement des particuliers ?	OUI / NON		
B- Souhaitez-vous faire l'acquisition par le biais d'une société ? OUI / NON C- Faites-vous le présent achat dans le but de revendre ? OUI / NON -Votre financement - A- Souscrivez-vous un prêt ? OUI / NON Montant : Taux: Durée: B- Si vous êtes mariés, l'un d'entre vous utilise-t-il des fonds personnels ? OUI / NON Ces fonds peuvent provenir d'une donation, d'une succession, d'économies dont il disposait avant le mariage, d'un bien personnel C- Quelles sont les proportions d'acquisition ? (ex: Mr 50 % - Mme 50 %) -Vos projets - A- A quel usage est destiné le bien ? Résidence principale / Locatif		OUL/ NON		
A- Souscrivez-vous un prêt ? OUI / NON Montant : Taux: Durée: B- Si vous êtes mariés, l'un d'entre vous utilise-t-il des fonds personnels ? OUI / NON Ces fonds peuvent provenir d'une donation, d'une succession, d'économies dont il disposait avant le mariage, d'un bien personnel C- Quelles sont les proportions d'acquisition ? (ex: Mr 50 % - Mme 50 %)	B- Souhaitez-vous faire l'acquisition par le biais d'une société ?	OUI / NON		
OUI / NON Montant : Taux: Durée: B- Si vous êtes mariés, l'un d'entre vous utilise-t-il des fonds personnels ? OUI / NON Ces fonds peuvent provenir d'une donation, d'une succession, d'économies dont il disposait avant le mariage, d'un bien personnel C- Quelles sont les proportions d'acquisition ? (ex: Mr 50 % - Mme 50 %)	-Votre financement -			
B- Si vous êtes mariés, l'un d'entre vous utilise-t-il des fonds personnels ? OUI / NON Ces fonds peuvent provenir d'une donation, d'une succession, d'économies dont il disposait avant le mariage, d'un bien personnel C- Quelles sont les proportions d'acquisition ? (ex: Mr 50 % - Mme 50 %)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
B- Si vous êtes mariés, l'un d'entre vous utilise-t-il des fonds personnels ? OUI / NON Ces fonds peuvent provenir d'une donation, d'une succession, d'économies dont il disposait avant le mariage, d'un bien personnel C- Quelles sont les proportions d'acquisition ? (ex: Mr 50 % - Mme 50 %)	Montant : Taux: Durée:			
	B- Si vous êtes mariés, l'un d'entre vous utilise-t-il des fonds personnels? OUI / NON Ces fonds peuvent provenir d'une donation, d'une succession, d'économies dont il disposait avant le mariage,			
-Vos projets - A- A quel usage est destiné le bien ? Résidence principale / Locatif	C- Quelles sont les proportions d'acquisition ? (ex: Mr 50 % - Mme 50 %)			
A- A quel usage est destiné le bien ? Résidence principale / Locatif				
A- A quel usage est destiné le bien ? Résidence principale / Locatif	-Vos proiets -			
Décrivez-nous votre projet (superficie maximale, nombre de niveaux):				
	Décrivez-nous votre projet (superficie maximale, nombre de niveaux) :			

L'objet de ce document est de nous permettre de préparer au mieux l'acte de vente afin

B- Dans le cas d'un usage professionnel, merci de préciser le type d'activité souhaitez réaliser :		
Recevez-vous de la clientèle ? C- Quelle autorisation administrative allez-vous solliciter ? □ Déclaration pré □ Permis de construire □ Permis de démolir □	OUI / NON alable	
-Avantage fiscal - A- Le bien doit-il faire l'objet d'un engagement de construction lié à un a	vantage fis	cal
B- Le bien doit-il faire l'objet d'un engagement de revente lié à un ava OUI/NON C- Allez-vous souscrire à un régime fiscal particulier pour ce bien (loi Gira NON Si oui, lequel D - Souhaitez-vous bénéficier d'un mécanisme de récupération de la TVA loi bien ? OUI / NON	antage fisca	al ?)UI /
E- Remployez-vous des fonds dans le cadre d'une cession ayant bénéficié d exonération de plus-value ? OUI / NON	l'un	
-Observations particulières - Indiquez-nous les précisions qui vous apparaissent importantes pour l'acquisbien :		
NOM - Prénoms :		
MENTION LEGALE D'INFORMATION: L'office notarial dispose d'un traitement in	informatique	pour

l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'Office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment au service de la publicité foncière aux fins de publication des actes et à des fins foncières, comptables et fiscales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, chaque partie peut exercer ses droits d'accès été de rectification aux données la concernant auprès du Délégué à la protection des données désigné par l'Office notarial à l'adresse suivante : cil@notaires.fr. Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'office, seront transcrites dans

une base de données immobilières à des fins statistiques.